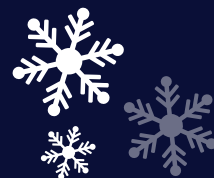


MARCHÉ DE Noël



BULLETIN D'INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL DES 7 ET 8 DÉCEMBRE 2024

Le marché est intérieur et l'emplacement est totalement GRATUIT.

Matériels fournis : 2 tables, 2 chaises, 2 grilles (1m20x2m) ou 3 panneaux (1mx2m) selon les possibilités de l'organisateur.
Prévoir lumière à piles si besoin, branchement sur secteur IMPOSSIBLE.

Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____ SIRET : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Mail : _____

Objets | Produits | Services proposés *(merci de détailler le plus possible)*

PIÈCES À FOURNIR

- > Photocopie de la pièce d'identité
- > N° SIRET, pour les professionnels
- > Attestation d'assurance
- > Photos de vos objets | produits | services (possibilité d'envoyer vos photos par mail)
- > Chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public (à la date du 06/12/24)
(rendu ou détruit à la fin du Marché, merci de préciser votre souhait, ou encaissé en cas de d'absence injustifiée)
- > Décharge de responsabilité complétée et signée

Je soussigné(e) _____

ACCEPTÉ de me conformer sans réserve au règlement intérieur de cette manifestation.

Fait à : _____

Le : _____

Signature

A RENVOYER AVANT LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 À :

pole.culture@saintleudesserent.fr

OU : Mairie, Pôle Culture, 1 rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent

En remplissant ce bulletin d'inscription, votre participation au marché de Noël **n'est pas effective**. Une commission se réunira pour délibérer sur le choix des exposants afin de garantir une offre diversifiée. Une réponse par mail vous sera envoyée. En cas de réponse positive, un récépissé vous sera adressé et devra être présenté à l'accueil lors de votre installation.

Informations Pôle Culture : **03 44 56 05 34 / pole.culture@saintleudesserent.fr**

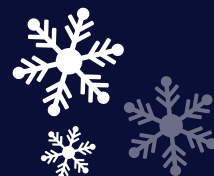


WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions au Marché de Noël et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le pôle culture par mail à pole.culture@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



MARCHÉ DE Noël



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné(e) _____
décharge la Mairie de Saint Leu d'Esserent de toute responsabilité lors du « Marché de Noël » des 07/12/2024 et 08/12/2024 au sein de la ville de Saint Leu d'Esserent.

Ceci concerne les cas d'accidents, blessures, vol, perte ou dégradation de mes marchandises ou de mon matériel.

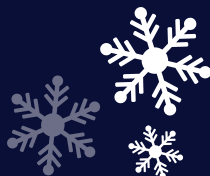
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile pour couvrir tout type de dommages corporels et/ou matériels causés à un tiers.

Fait à : _____

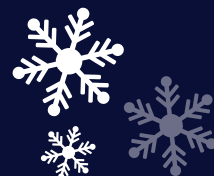
Le : _____

Signature





MARCHÉ DE Noël



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024

ARTICLE 1 : Le marché, ouvert aux professionnels, artisans, producteurs, particuliers et associations est une manifestation organisée par la ville de Saint-Leu d'Esserent qui s'engage à en assurer la promotion par tous les moyens à sa disposition (*site et page Facebook de la ville, bulletin municipal, panneaux lumineux, sites spécialisés, affiches, presse écrite et parlée*).

ARTICLE 2 : Sont réputés « exposants », ceux qui ont réservé un emplacement et reçu après réception d'un dossier complet, un récépissé numéroté confirmant leur participation à la présente manifestation.

ARTICLE 3 : La réservation d'un emplacement est gratuite et se fera exclusivement par l'envoi d'un bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 50€ à l'ordre du Trésor Public qui sera rendu (ou détruit) à la fin du marché (*ou encaissé en cas d'absence injustifiée*).

ARTICLE 4 : La mairie de Saint Leu d'Esserent se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui, à son avis, troublerait le bon ordre de la manifestation.

ARTICLE 5 : Les objets ou marchandises présentés à la vente, restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. La mairie ne peut être tenue responsable en cas de perte, vol, casse ou toute autre détérioration. Une décharge de responsabilité sera à compléter et signer avant votre installation.

ARTICLE 6 : Les exposants s'engagent :

- à ne vendre que des marchandises ou objets qui sont leurs propriétés exclusives. Seuls les exposants inscrits auront le droit de vendre. à celle sur l'obligation d'affichage des prix, à celle réglementant la participation à des manifestations de ce type.

- les exposants de produits de bouche s'engagent à faire déguster leurs produits.

Un registre des participants sera établi, conformément à la législation.

ARTICLE 7 : L'organisateur de cette manifestation se réserve le droit d'installer chaque exposant à l'emplacement le plus approprié à ses produits.

ARTICLE 8 : L'adjonction de toute surface supplémentaire d'exposition à celle attribuée par l'organisateur est interdite. Les nappes recouvrant les tables doivent être NOIRES, ROUGES ou BLANCHES.

ARTICLE 9 : Le marché est ouvert au public, le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Les exposants pourront s'installer le vendredi de 16h à 18h ou le samedi de 10h à 12h.

ARTICLE 10 : La mairie de Saint Leu d'Esserent n'est que l'organisateur de cette manifestation. Elle ne saurait intervenir en cas de litige de quelque sorte que ce soit entre exposants et visiteurs.

ARTICLE 11 : L'inscription à cette manifestation implique l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement.



WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

À CONSERVER